

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
(non vérifié)**

**31 mars 2008**



## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 31 mars 2008	Au 31 décembre 2007
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10.9 \$	48.1 \$
Débiteurs	3	427.6	371.5
Stocks	4	21.8	25.7
Charges payées d'avance		36.2	17.3
Actif d'impôts futurs		22.5	27.7
Impôts à recouvrer		9.0	13.4
		<b>528.0</b>	<b>503.7</b>
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles	2	3,720.0	3,730.1
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3,301.4	3,154.5
		<b>7,021.4</b>	<b>6,884.6</b>
Autres actifs			
Créance à long terme		48.3	48.8
Charges reportées		17.7	27.5
Actif d'impôts futurs		7.0	7.1
Actif au titre des prestations constituées	5	366.7	363.9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2	123.3	82.8
Écart d'acquisition	6	2,762.7	2,554.5
		<b>3,325.7</b>	<b>3,084.6</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>10 875.1 \$</b>	<b>10 472.9 \$</b>
<b>Passif et avoir des associés</b>			
Passif à court terme			
Effets à payer à un apparenté	15	1.1 \$	1.9 \$
Créditeurs et charges à payer	7	349.0	394.5
Distributions à verser		55.3	52.0
Passif d'impôts futurs		0.4	0.3
Dette à court terme	8	285.4	216.7
Tranche à court terme de la dette à long terme		59.9	59.8
		<b>751.1</b>	<b>725.2</b>
Passif d'impôts futurs		453.8	455.6
Dette à long terme		2,513.3	2,513.8
Passifs liés aux dérivés	9	8.0	3.7
Passif au titre des prestations constituées	5	426.3	410.5
Crédits reportés		18.0	18.1
		<b>4,170.5</b>	<b>4,126.9</b>
Part des porteurs sans contrôle	10	1,725.2	1,829.6
Avoir des associés		4,979.4	4,516.4
<b>Total du passif et de l'avoir des associés</b>		<b>10 875.1 \$</b>	<b>10 472.9 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action ordinaire)

	Note	2008	2007
Produits d'exploitation		865.4 \$	851.4 \$
Charges			
Charges d'exploitation		535.1	531.4
Amortissement		174.5	147.9
Frais de restructuration et autres frais		0.1	0.5
		709.7	679.8
		155.7	171.6
Autres charges			
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	6	11.2	-
Autres charges		1.9	2.2
		13.1	2.2
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur la dette à long terme		34.3	36.2
Autres intérêts débiteurs		5.3	3.2
		39.6	39.4
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		103.0	130.0
Impôts sur les bénéfices			
Charge (économie) d'impôts exigibles		(3.9)	5.6
Charge (économie) d'impôts futurs		6.2	(10.2)
		2.3	(4.6)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		100.7	134.6
Part des porteurs sans contrôle		36.4	51.6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		64.3	83.0
Bénéfice net lié aux activités abandonnées		-	5.5
<b>Bénéfice net</b>		<b>64.3 \$</b>	<b>88.5 \$</b>
<b>Bénéfice par part/par action ordinaire</b>			
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0.40 \$	0.54 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		-	0.04
Bénéfice de base et dilué		0.40 \$	0.58 \$

### États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Note	2008	2007
Bénéfice net		64.3 \$	88.5 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	(2.4)	3.5
<b>Résultat étendu</b>		<b>61.9 \$</b>	<b>92.0 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**États consolidés de l'avoir des associés**

(non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008

(en millions de dollars)	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2007		1 548.0 \$	0.2 \$	743.6 \$	(611.4) \$	2 873.2 \$	(37.2) \$	4 516.4 \$
Bénéfice net de la période		-	-	64.3	-	-	-	64.3
Émission de parts de société en commandite de catégorie 2 lors d'un regroupement d'entreprises	2, 11	513.5	-	-	-	-	-	513.5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(20.2)	-	-	(20.2)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(92.2)	-	-	(92.2)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	-	-	-	-	-	(2.4)	(2.4)
<b>Solde au 31 mars 2008</b>		<b>2 061.5 \$</b>	<b>0.2 \$</b>	<b>807.9 \$</b>	<b>(723.8) \$</b>	<b>2 873.2 \$</b>	<b>(39.6) \$</b>	<b>4 979.4 \$</b>

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007

ω

(en millions de dollars)	Note	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés/ actionnaires
Solde au 31 décembre 2006		2 008.9 \$	- \$	158.5 \$	(201.1) \$	2 870.3 \$	- \$	4 836.6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	88.5	-	-	-	88.5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(19.7)	-	-	(19.7)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(89.6)	-	-	(89.6)
Charge liée aux options sur actions		-	0.2	-	-	-	-	0.2
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		-	-	0.8	-	-	(40.2)	(39.4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	12	-	-	-	-	-	3.5	3.5
<b>Solde au 31 mars 2007</b>		<b>2 008.9 \$</b>	<b>0.2 \$</b>	<b>247.8 \$</b>	<b>(310.4) \$</b>	<b>2 870.3 \$</b>	<b>(36.7) \$</b>	<b>4 780.1 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

# PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

## États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les trimestres terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Notes	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net provenant des activités poursuivies		<b>64.3 \$</b>	83.0 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement		<b>174.5</b>	147.9
Charge (économie) d'impôts futurs		<b>6.2</b>	(10.2)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	5	<b>23.0</b>	27.7
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	5	<b>(27.6)</b>	(23.1)
Part des porteurs sans contrôle		<b>36.4</b>	51.6
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	6	<b>11.2</b>	-
Autres		<b>(1.0)</b>	1.5
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		<b>(50.7)</b>	(26.7)
		<b>236.3</b>	251.7
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Rachat de créances	3	<b>(55.0)</b>	-
Produit (remboursement) net de la dette à court terme		<b>68.7</b>	(2.9)
Remboursement de billets à payer à un apparenté		<b>(0.8)</b>	-
Produit de la dette à long terme		-	994.5
Remboursement de la dette à long terme		<b>(0.8)</b>	(823.1)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		<b>(1.9)</b>	(2.0)
Diminution de la part des porteurs sans contrôle		-	(3.6)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net		-	(30.5)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	10	<b>(55.9)</b>	(59.8)
Distributions versées		<b>(105.1)</b>	(106.3)
		<b>(150.8)</b>	(33.7)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Émission de billets à recevoir d'un apparenté		-	(200.9)
Dépenses en immobilisations		<b>(95.1)</b>	(115.3)
Produit de la vente d'immobilisations		-	1.1
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	2	<b>(27.6)</b>	-
		<b>(122.7)</b>	(315.1)
Diminution nette de la trésorerie provenant des activités poursuivies		<b>(37.2)</b>	(97.1)
Augmentation nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées		-	4.8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		<b>48.1</b>	139.4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>10.9 \$</b>	47.1 \$
<b>Information supplémentaire</b>			
Intérêts versés		<b>64.2 \$</b>	49.5 \$
Impôts sur les bénéfices recouverts, montant net		<b>(0.9) \$</b>	(2.0) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

# PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

## Notes complémentaires

(non vérifié)

31 mars 2008

---

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a été établie en vertu des lois du Québec, et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

### 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### *États financiers consolidés*

Nous avons préparé ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles conventions comptables, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

#### *Informations à fournir concernant le capital*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 14 pour une analyse de la gestion de notre capital.

#### *Stocks*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel a été publié par l'ICCA et établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus d'information sur les stocks.

Les stocks représentent les produits ou le matériel achetés pour revente. Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, le coût correspondant à la moyenne pondérée du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimatif des stocks moins la totalité des frais de vente estimatifs.

#### *Modifications futures des conventions comptables*

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

#### *Chiffres correspondants*

Certaines informations financières correspondantes ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008.

### 2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION

#### *Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel)*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 (note 11), donnant lieu à l'élimination de la part des porteurs sans contrôle présentée antérieurement. La valeur de nos parts émises a été calculée au moyen d'une combinaison de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et d'une l'analyse des ratios cours/bénéfice de sociétés ouvertes comparables.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**31 mars 2008**

---

**2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)**

*Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) (suite)*

Étant donné que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Puisque le Fonds avait comptabilisé à la valeur de consolidation son placement dans Télébec et NorthernTel, la valeur comptable des actifs nets transférés a été établie selon leur juste valeur estimative respective le 30 janvier 2007, date à laquelle le Fonds a acquis du Fonds de revenu Bell Nordiq la participation restante de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, et ajustée au titre de l'amortissement de ces actifs pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2007 au 31 décembre 2007. La tranche restante de la contrepartie a été attribuée à l'écart d'acquisition. Cela a donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, comme suit :

*(en millions de dollars)*

---

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Immobilisations corporelles	30,2 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	181,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	40,6
Écart d'acquisition (note 6)	191,8
Part des porteurs sans contrôle (note 10)	89,0
Passifs à long terme	(20,0)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>513,5 \$</b>

---

Les immobilisations corporelles représentent essentiellement les installations et le matériel de télécommunications et les bâtiments. Les actifs incorporels à durée de vie limitée concernent les relations clients et les conventions d'itinérance. Le calcul de l'amortissement de ces actifs sera effectué selon les mêmes méthodes et sur les mêmes durées de vie utiles que celles de nos dépenses en immobilisations existantes. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent les marques Télébec et NorthernTel et les licences de télécommunications.

L'écart d'acquisition constaté relativement à ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

*Kenora Municipal Telephone System*

Le 1<sup>er</sup> février 2008, nous avons acquis les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System en contrepartie d'un montant en espèces total de 27,6 M\$. Depuis cette date, les résultats d'exploitation sont inclus dans nos états financiers consolidés.

Au 31 mars 2008, la répartition du prix d'acquisition n'était pas achevée, la contrepartie totale étant donc actuellement attribuée à l'écart d'acquisition (note 6). Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualités d'ordre juridique afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Lors de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, la juste valeur est fondée sur les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement réel d'une capacité similaire pour certaines immobilisations corporelles, les taux du marché hypothétique pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. La répartition du prix d'acquisition exige également le calcul de l'actif et du passif d'impôts futurs ayant trait aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Tout excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables sera attribué à l'écart d'acquisition.

Nous procédons actuellement à des études internes des actifs, incluant les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Nous aurons terminé nos évaluations et achevé notre répartition du prix d'acquisition d'ici le 31 janvier 2009, ce qui donnera lieu à d'importants ajustements de l'écart d'acquisition. Le bénéfice net pourrait également subir l'incidence d'une somme importante en raison du calcul de l'amortissement de la juste valeur des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie limitée assujettis à l'amortissement.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**31 mars 2008**

**3. CESSION DE CRÉANCES**

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons diminué le produit net en espèces de 55,0 M\$ pour l'établir à 165,0 M\$ relativement à notre convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation. La sûreté requise en vertu de la convention comptabilisée à titre de droits conservés s'établissait à 53,6 M\$ au 31 mars 2008 (61,0 M\$ au 31 décembre 2007).

**4. STOCKS**

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, un montant de 23,3 M\$ relatif aux stocks (21,1 M\$ au 31 mars 2007) a été constaté à titre de charge, lequel inclut le coût des marchandises vendues et une somme négligeable relative à des réductions de valeur (somme négligeable au 31 mars 2007). Aucune réduction de valeur des stocks n'a fait l'objet d'une reprise au cours du trimestre. Une tranche du solde de nos stocks est remise en garantie quant à diverses lignes de crédit non engagées dont le solde impayé était de 1,4 M\$ au 31 mars 2008 (5,7 M\$ au 31 décembre 2007) (note 8).

**5. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

Le tableau suivant présente le coût net et la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	RRPD		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2008	2007	2008	2007
Coût des services rendus au cours de la période	<b>15,5 \$</b>	16,7 \$	<b>0,5 \$</b>	0,7 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	<b>40,3</b>	38,6	<b>2,8</b>	2,9
Rendement prévu des actifs du régime	<b>(39,8)</b>	(38,7)	-	-
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	<b>1,4</b>	1,4	<b>(2,0)</b>	(1,5)
Pertes actuarielles nettes	<b>3,9</b>	7,0	<b>0,4</b>	0,6
Actif (obligation) transitoire	-	(0,1)	-	0,1
<b>Coût net des régimes d'avantages sociaux</b>	<b>21,3 \$</b>	24,9 \$	<b>1,7 \$</b>	2,8 \$
<b>Capitalisation des régimes d'avantages sociaux</b>	<b>25,9 \$</b>	21,2 \$	<b>1,7 \$</b>	1,9 \$

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons cotisé un montant de 1,8 M\$ (1,8 M\$ au 31 mars 2007) à nos régimes à cotisations déterminées.

**6. ÉCART D'ACQUISITION**

(en millions de dollars)	
Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq	(2 891,7)
Écart d'acquisition au 31 décembre 2007	2 554,5 \$
Acquisition d'une participation dans Télébec et NorthernTel (note 2)	191,8
Acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	27,6
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)	(11,2)
<b>Écart d'acquisition au 31 mars 2008</b>	<b>2 762,7 \$</b>

## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### Notes complémentaires

(non vérifié)

31 mars 2008

#### 6. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Il existe une entente entre AMP et Bell Canada, selon laquelle AMP est le distributeur exclusif des produits de mobilité de Bell Canada dans le Canada atlantique. Durant le premier trimestre de 2008, Bell Canada nous a avisés qu'elle cessera d'utiliser AMP comme distributeur exclusif de ses appareils de téléphonie mobile dans le Canada atlantique et qu'elle commencera à retirer progressivement ces activités à AMP à compter de juillet 2008. Bell Canada est un important client d'AMP et la direction prévoit que la fin de cette entente exclusive se traduira par une perte importante de produits d'exploitation futurs pour AMP. En conséquence, nous avons évalué la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP et comptabilisé une charge pour perte de valeur de 11,2 M\$, laquelle réduit à zéro la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP.

#### 7. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

En 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 27,4 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobent les coûts des indemnités de départ et des prestations de 23,1 M\$ et des frais de rationalisation de biens immeubles de 4,3 M\$. Le coût final des initiatives pourrait différer de façon importante de notre estimation puisque les employés qui quittent auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ. Le passif au titre des frais de restructuration sera réduit au fil des départs des employés de l'organisation, lesquels devraient être terminés d'ici la fin du deuxième trimestre de 2008 ou à mesure que les frais liés à l'inutilisation de locaux et autres frais liés aux biens immeubles sont engagés.

Au 31 mars 2008, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 19,6 M\$ (22,8 M\$ au 31 décembre 2007), dont une tranche de 4,2 M\$ était liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 15,4 M\$ était liée aux indemnités de départ et aux prestations (une tranche de 4,3 M\$ liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 18,5 M\$ liée aux indemnités de départ et aux prestations au 31 décembre 2007).

#### 8. DETTE À COURT TERME

##### *Facilités d'exploitation disponibles*

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, nous avons augmenté de 23,0 M\$ les montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation pour les établir à 1 204,0 M\$, comme suit :

- Les facilités de lettres de crédit réservées ont été augmentées de 25,0 M\$ à un montant total de 163,0 M\$;
- Les facilités d'exploitation remboursables à vue ont été diminuées d'un montant net de 2,0 M\$ à 15,0 M\$.

##### *Montant prélevés en vertu des facilités d'exploitation*

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 31 mars 2008</b>	Au 31 décembre 2007
Montants prélevés :		
Facilités d'exploitation renouvelables	<b>284,0 \$</b>	210,0 \$
Lignes de crédit non engagées (note 4)	<b>1,4</b>	5,7
Autres	-	1,0
	<b>285,4 \$</b>	216,7 \$

Les billets à court terme d'un montant de 214,0 M\$ (néant au 31 décembre 2007) émis en vertu de notre programme de papier commercial, lequel est financé par nos facilités d'exploitation renouvelables, portent intérêt à un taux moyen de 3,98 % et viennent à échéance à diverses dates entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 17 juin 2008.

Les avances d'acceptations bancaires de 70,0 M\$ (210,0 M\$ au 31 décembre 2007) en circulation en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables sont assorties des modalités suivantes :

- une tranche de 50,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,14 % et vient à échéance le 28 avril 2008;
- une tranche de 15,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,14 % et vient à échéance le 30 avril 2008;
- une tranche de 5,0 M\$ porte intérêt au taux annuel de 4,13 % et vient à échéance le 1<sup>er</sup> mai 2008.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**31 mars 2008**

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Instruments financiers dérivés*

Au 31 mars 2008, nous avons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en cours d'un notionnel totalisant 200,0 M\$ afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable. En vertu de ces swaps, nous payons un taux d'intérêt fixe de 4,98 % et nous recevons le taux d'acceptation bancaire variable, lequel est révisé chaque trimestre. Ces swaps, dont les dates d'échéance sont en août 2010, sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie. Au 31 mars 2008, les justes valeurs totalisaient 8,0 M\$ (3,7 M\$ au 31 décembre 2007) en faveur de la contrepartie et étaient comptabilisées à titre de passifs liés aux dérivés. Au 31 mars 2008, une augmentation (diminution) de un pour cent des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) des passifs liés aux dérivés d'environ 5 M\$.

*Juste valeur des instruments financiers*

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, dont la valeur comptable s'établissait à 2 573,2 M\$ et la juste valeur s'établissait à 2 405,6 M\$ au 31 mars 2008 (2 573,6 M\$ et 2 422,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2007).

**10. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE**

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<b>Au 31 mars 2008</b>	Au 31 décembre 2007
Bell Aliant, s.e.c.	<b>1 724,8 \$</b>	1 740,2 \$
Télébec et NorthernTel (note 2)	-	89,0
SalesBridge	<b>0,4</b>	0,4
	<b>1 725,2 \$</b>	1 829,6 \$

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2008</b>		2007	
	<b>Déclaré</b>	<b>Versé</b>	Déclaré	Versé
Pour les trimestres terminés les 31 mars				
Bell Aliant, s.e.c.	<b>51,8 \$</b>	<b>51,4 \$</b>	50,4 \$	49,9 \$
Télébec et NorthernTel	-	<b>4,5</b>	9,5	9,9
	<b>51,8 \$</b>	<b>55,9 \$</b>	59,9 \$	59,8 \$

**11. CAPITAL DES ASSOCIÉS**

*Parts de société en commandite*

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Parts de catégorie 1		Parts de catégorie 2		Parts de commandité		Total Capital déclaré
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	
Parts au 31 décembre 2007	28 168 803	1 017,1 \$	124 121 177	530,9 \$	54 000	-	1 548,0 \$
Regroupement d'entreprises (note 2)	-	-	8 246 429	513,5	-	-	513,5
<b>Parts au 31 mars 2008</b>	<b>28 168 803</b>	<b>1 017,1 \$</b>	<b>132 367 606</b>	<b>1 044,4 \$</b>	<b>54 000</b>	<b>-</b>	<b>2 061,5 \$</b>

*Régimes d'achat de parts des employés*

Au total, 489 949 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 (566 816 parts au 31 mars 2007). Une charge de rémunération de 2,3 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (2,4 M\$ au 31 mars 2007).

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**31 mars 2008**

**11. CAPITAL DES ASSOCIÉS (suite)**

*Régime de parts différées*

Le tableau suivant présente un sommaire des parts du régime de parts différées au 31 décembre 2007 ainsi que des variations survenues pendant le trimestre terminé le 31 mars 2008 :

<i>(nombre de parts différées)</i>	<b>Au 31 mars 2008</b>	Au 31 décembre 2007
Parts différées en circulation au début	<b>794 980</b>	-
Attribuées :		
Période de service allant de 2006 à 2008	-	316 717
Période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Distributions réinvesties	<b>19 621</b>	52 581
	<b>814 601</b>	823 040
Frappées d'extinction	<b>(5 087)</b>	(23 680)
Exercées	<b>(3 412)</b>	(4 380)
Parts différées en circulation à la fin	<b>806 102</b>	794 980
Parts différées acquises à la fin	<b>358 232</b>	216 436

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 19 621 parts attribuées en 2008 s'élève à 0,6 M\$ (juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 823 040 parts différées attribuées en 2007 de 24,1 M\$). Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, une charge de rémunération de 3,7 M\$ (1,5 M\$ au 31 mars 2007) a été comptabilisée relativement aux parts différées en circulation.

**12. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2008</b>			2007		
	<b>Montant</b>	<b>Impôts</b>	<b>Montant net</b>	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(4,3) \$</b>	<b>(0,9) \$</b>	<b>(3,4) \$</b>	2,4 \$	-	2,4 \$
Moins le reclassement aux résultats	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	1,3	0,2	1,1
Autres éléments du résultat étendu	<b>(3,1) \$</b>	<b>(0,7) \$</b>	<b>(2,4) \$</b>	3,7 \$	0,2 \$	3,5 \$

Le reclassement aux résultats représente la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

**13. ENGAGEMENTS**

*Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement*

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>Reste de 2008</i>	2009	2010	2011	2012	Par la suite
Contrats de location-exploitation	29,3 \$	34,2 \$	30,4 \$	27,5 \$	26,8 \$	307,6 \$
Contrats d'approvisionnement	303,0	348,2	319,7	312,2	312,5	2 534,7
	<b>332,3 \$</b>	<b>382,4 \$</b>	<b>350,1 \$</b>	<b>339,7 \$</b>	<b>339,3 \$</b>	<b>2 842,3 \$</b>

### **13. ENGAGEMENTS (suite)**

#### *Compte de report*

Au 31 mars 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$ avec un engagement futur annualisé estimatif de 1,3 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada.

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés dans lesquelles Bell Canada peut déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report et a ordonné à Bell Canada de déposer une proposition visant un plan de déploiement. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant, et de déposer des propositions visant à remettre ces fonds.

Le solde du compte de report de Bell Canada comprend le territoire d'exploitation en Ontario et au Québec que nous avons acquis en 2006. Par conséquent, sous réserve des décisions prises par le CRTC et des instances amorcées par les tribunaux, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet. Nous sommes dans l'incapacité d'estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

### **14. GESTION DU CAPITAL**

Notre structure du capital inclut toutes les composantes de l'avoir des associés, la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales contrôlées, ainsi que la dette à long terme et à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Nos objectifs en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une souplesse financière afin de conserver notre aptitude à honorer nos engagements en cours et à faire les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise;
- procurer un accès à des flux de trésorerie suffisants pour l'exploitation de l'entreprise;
- diminuer l'incidence de la volatilité des frais de financement sur les flux de trésorerie de l'entreprise;
- optimiser le rendement offert aux porteurs de parts au moyen d'une structure du capital composée d'une combinaison de titres de créance et de capitaux propres appropriée compte tenu du niveau de risque de notre entreprise.

Lorsque nous gérons notre structure du capital, nous tenons compte des variations de la conjoncture ou du niveau de risque de l'entreprise et, de temps à autre, nous examinons notre politique de distribution et pouvons la modifier, nous concluons des opérations de couverture, nous émettons ou rachetons des titres de créance, nous émettons ou rachetons des parts de société en commandite ou nous générons des fonds au moyen de notre programme de titrisation de créances.

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) qui constitue une mesure financière non définie par les PCGR pour évaluer notre structure du capital. Ce ratio financier est calculé selon le BAIIA des douze derniers mois. Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme et à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation, moins le montant inclus dans les charges d'exploitation à l'égard du coût net des régimes d'avantages sociaux étant donné qu'une composante importante de ce coût reflète l'amortissement de coûts antérieurs. Notre objectif en matière de gestion du capital, lequel est inchangé par rapport à l'exercice précédent, est de maintenir ce ratio à 2,0:1 environ.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**31 mars 2008**

**14. GESTION DU CAPITAL (suite)**

Au 31 mars 2008 et au 31 décembre 2007, notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<b>Au 31 mars 2008</b>	Au 31 décembre 2007
Dette à court terme (incluant les effets à payer)	<b>286,5 \$</b>	218,6 \$
Dette à long terme (incluant la tranche à court terme)	<b>2 573,2</b>	2 573,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(10,9)</b>	(48,1)
<b>Dette nette</b>	<b>2 848,8 \$</b>	2 744,1 \$
Produits d'exploitation	<b>3 387,4 \$</b>	3 373,4 \$
Moins : charges d'exploitation	<b>(2 058,5)</b>	(2 054,8)
Ajouter : coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les charges d'exploitation	<b>126,9</b>	131,6
<b>BAIIA</b>	<b>1 455,8 \$</b>	1 450,2 \$
<b>Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA</b>	<b>2,0:1</b>	1,9:1

Nous sommes assujettis à certaines clauses restrictives énoncées dans nos facilités de crédit bancaires, incluant le maintien d'un ratio du total de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans nos facilités de crédit) d'au plus 3,0:1. En vertu d'une convention des porteurs de parts conclue avec BCE et Bell Canada, nous devons demander leur autorisation préalable si nous désirons augmenter notre ratio de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans la convention des porteurs de parts) au-dessus de 2,5:1. De plus, nous sommes assujettis à un test d'émission de nouveaux titres de créance en vertu de notre acte de fiducie relatif aux effets, selon lequel de nouveaux titres de créance à long terme ne peuvent être émis que s'ils se traduisent par un ratio de la dette à long terme par rapport au total du capital (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie) de 75 % ou moins. Nous nous conformons à toutes ces clauses restrictives et nous ne sommes pas assujettis à d'autres exigences externes en matière de capital.

**15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. (note 2). La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable.

Au cours du premier trimestre de 2008, le Fonds nous a prêté ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,73 % à 4,53 % par année, et se sont traduits par la comptabilisation d'intérêts débiteurs d'un montant négligeable. Au 31 mars 2008, un billet de 1,1 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 3,73 % par année.